



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS DÉMOLITION

D

1. Identification du demandeur

Procuration si le demandeur n'est pas propriétaire □

Prénom :	Nom :
Adresse :	
Ville :	
Province :	Code postal :
Tél. (1) :	Tél. (2) :
Courriel :	

2. Description du projet

Si le projet est situé à la même adresse que celle du demandeur inscrire MÊME

Adresse :				
N° de lot(s) :				
Usage actuel				
<input type="checkbox"/> Résidentiel	<input type="checkbox"/> Commercial	<input type="checkbox"/> Industriel	<input type="checkbox"/> Agricole	<input type="checkbox"/> Public
<input type="checkbox"/> Autre : _____				
Nombre de logement(s) supprimé(s) : _____				

Raison(s) de la démolition

Description des travaux

<input type="checkbox"/> Bâtiment principal	<input type="checkbox"/> Bâtiment accessoire	<input type="checkbox"/> Démolition totale	<input type="checkbox"/> Démolition partielle
Les fondations sont-elles conservées ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		Assurances responsabilité <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	

Lieu de disposition des matériaux : _____

Moyens techniques utilisés :	

Description de la réutilisation du sol

Date de début des travaux :	Date de fin des travaux :	Valeur des travaux :

3. Exécutant des travaux

Entrepreneur :	Tél. :
Courriel :	# R.B.Q. :

4. Documents à fournir

Veuillez cocher tous les documents fournis

Toute demande de permis de démolition doit être adressée à l'inspecteur des bâtiments le présent formulaire et doit être accompagnée des documents suivants :

- Formulaire de demande dûment complété
- Procuration signée par le propriétaire si la demande est faite par une autre personne;
- Si la fondation n'a pas à être démolie, les informations requises sur les mesures de sécurité qui seront prises pour la rendre inaccessible
- Si l'installation septique n'a pas à être démolie, les informations requises sur les mesures de sécurité qui seront prises pour la rendre inaccessible et préserver.
- La localisation du bâtiment ou construction à être démolie;
- Une description détaillée;
- Photographie du bâtiment ou de la construction à être démolie;
- Photographie(s) de chaque(s) pièce(s) ou seront effectuée (s) les travaux;
- La date à laquelle on projette d'entreprendre la démolition;
- Les raisons justifiants la démolition du bâtiment ou de la construction;
- Le nom et l'adresse du requérant du permis de démolition;

DÉLAI D'ÉMISSION DU PERMIS OU REFUS

Dans un délai d'au plus quinze (15) jours de la date de dépôt de la demande de permis de démolition, l'inspecteur des bâtiments doit délivrer le permis de démolition demandé ou faire connaître au requérant son refus par écrit et le motiver.

DÉLAI POUR EFFECTUER LA DÉMOLITION

Lorsqu'il y a démolition d'un bâtiment ou d'une construction, le terrain doit être libéré de tous débris dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date officielle de l'émission du permis.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR

- Je déclare par la présente que les renseignements donnés dans le formulaire et les documents joints à ma demande sont complets et exacts. Le fait de remplir ces champs constitue une signature.

Nom : _____ Prénom : _____ Date : _____

Signature : _____

Espace réservé à l'administration

No de matricule :		Zonage :
Rive :	Zone inondable :	Aqueduc :
D.M. :	CPTAQ:	Installation septique:
Date réception formulaire : ____/____/202____	Conforme : ____ Non conforme : ____	Infos manquantes : _____

